

La sécurité sur les chantiers de construction doit s'améliorer !

La **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)** a appris avec consternation le dramatique accident survenu à Anvers ce vendredi. Les pertes en vies humaines et l'état critique de plusieurs victimes ne nous permettent pas de considérer ceci comme un simple accident.

La **CSCBIE** souhaite activement et pleinement identifier les causes mais aussi les circonstances (de travail) liées à cet événement. Sans vouloir tirer de conclusions hâtives et confiants dans l'enquête menée par l'Auditorat du travail, nous demandons au ministre de l'Emploi, M. Dermagne, de prendre personnellement en main cette affaire par respect pour les victimes et leurs familles.

En tant que principal syndicat du secteur de la construction, la **CSCBIE** a, par le passé, dénoncé à plusieurs reprises certaines pratiques abusives dans le secteur. L'enregistrement sur les chantiers, la limitation de la chaîne des sous-traitants, la réglementation et la législation sur le détachement, les normes de sécurité, etc., sont généralement respectés lorsqu'une bonne concertation est mise en place. Malheureusement, le respect de ces règles est trop souvent mis à mal par des pratiques frauduleuses et la recherche du profit à tout prix.

Nous insistons dès lors pour que l'enquête puisse se dérouler en toute sérénité. S'il apparaît que des abus ont conduit à cet accident ou que des victimes ont été laissées pour compte parce que leurs conditions de travail n'étaient pas correctes, la **CSCBIE** soutiendra ces travailleurs.

Nous attendons du ministre Dermagne qu'il prenne l'initiative dans ce dossier. C'est pourquoi la **CSCBIE** souhaite le rencontrer la semaine prochaine afin de clarifier cette situation.

Pour plus d'informations :

- Patrick Vandenberghe, président de la **CSCBIE**, 0477/54.39.08
- Ronny Matthysen, secrétaire **CSCBIE** Anvers, 0477/54.39.17
- Dirk Coninckx, secrétaire **CSCBIE** Hasselt, 0479/82.01.80